

Toulouse

Vendredi 24 et Samedi 25 mars 2017



OBJECTIF

Approfondir le travail fait lors du stage "Sensibilisation à l'écoute" (Ecoute A) en prenant appui sur l'expérience des participants - Affiner sa façon d'être à l'écoute dans sa vie quotidienne - S'entraîner à une écoute empathique



CONTENU

Approfondissement des notions abordées au stage précédent
Travail sur l'empathie



INSCRIPTION

Avoir participé en entier au stage Ecoute A depuis au moins 6 mois et moins de 5 ans
S'engager à suivre la totalité du stage
Validation de l'inscription à la réception du règlement
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée (cachet de la poste)
Aucun remboursement en cas de désistement moins de 15 jours avant le stage



HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Les repas seront pris de manière libre dans un restaurant du quartier ou possibilité d'apporter votre pique-nique

Horaires :

Vendredi : 13h30-19h30
Samedi : 9h-17h

Formateur :

Antoinette LE SEAC'H
Conseillère Conjugale et Familiale
Formatrice au CLER

Lieu :

Salle l'Oustal
7, rue des Frères Seigneurie
31830 Plaisance du Touch

Contact : Equipe CLER – 06 95 51 66 33 – clertoulouse@free.fr

Ce stage peut être pris en charge par votre employeur. Pour cela une convention (à demander) doit être établie avant le stage entre votre employeur et le CLER Amour et Famille.

**A renvoyer accompagné du règlement par courrier avant le 1^{er} MARS 2017
à CLER amour et Famille 35 avenue de Bouconne 31 490 LEGUEVIN**

Ecoute B 24-25 mars 2017	Vous	Votre conjoint
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Adresse :		
Téléphone :		
Mail :		
Date du stage Ecoute A :		

Frais d'inscription :

Tarif individuel : 98€

Tarif couple : 160€

(chèque à l'ordre du CLER Amour et Famille - Paiement possible par virement, IBAN sur demande)

*** Cotation 2016 (facultative) : 25€ par personne à l'ordre du CLER**

*Adhésion individuelle au CLER Amour et Famille :

Si vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion faire un chèque séparé de 25€ à l'ordre du CLER Amour et Famille.

La cotation donne droit à un reçu fiscal pour réduction d'impôts